

Prix du mérite - Meilleure thèse

Ce prix est accompagné d'une bourse de 1 000 \$

« Le Prix du mérite de l'UQAM, catégorie « Meilleure thèse », récompense l'auteure, auteur d'une thèse jugée exceptionnelle (...) »

EXTRAIT de la [Politique no 3 sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

EXTRAIT de la [Procédure sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

6.6 Meilleure thèse

6.6.1 Critères d'admissibilité

Sont admissibles les personnes ayant obtenu la mention « excellent » lors de l'évaluation révisée après soutenance et dont la thèse a été déposée dans sa version finale, entre le 1^{er} mai et le 30 avril de l'année précédant l'appel de candidatures. Par exemple, pour un appel de candidatures en mai 2025, la thèse devra avoir été déposée entre le 1^{er} mai 2024 et le 30 avril 2025.

Les dossiers de candidatures doivent avoir été préalablement sélectionnés par les facultés et l'École, selon les procédures qu'elles auront choisi de mettre en place. Ces dernières ne peuvent déposer respectivement qu'un seul dossier chaque année.

6.6.2 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants : rigueur, originalité, portée et retombées de la thèse.

6.6.3 Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- a) le formulaire de dépôt de candidature;
- b) un résumé de la thèse rédigé au bénéfice d'un comité multidisciplinaire (maximum trois pages);
- c) une lettre d'appui de la doyenne, du doyen ou de sa, son mandataire explicitant le caractère exceptionnel de la thèse (maximum deux pages);
- d) une lettre d'appui de la directrice, du directeur de thèse expliquant le caractère exceptionnel de la thèse, en regard des critères d'évaluation (maximum deux pages);
- e) la liste des noms et des établissements d'attache des membres du comité d'évaluation;
- f) une copie du rapport de chaque évaluatrice, évaluateur;
- g) une copie d'un document attestant la mention « excellent » lors de l'évaluation révisée après soutenance.